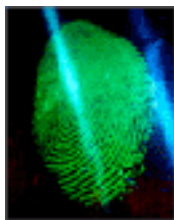


Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article10153>

Vidéo : la carte d'embarquement biométrique testée par Air France

- Technologie -



Date de mise en ligne : lundi 9 mars 2009

Spyworld Actu

Finies les files interminables pour s'enregistrer et embarquer en avion. Dès le 17 mars prochain, Air France expérimentera jusqu'à la fin de l'année un nouveau système qui permettra à certains de ses passagers de monter à bord quand ils le désireront. Et ce, sans se soucier des appels du personnel au sol.

Pour accéder à la porte d'embarquement, ils n'auront plus qu'à franchir un portique automatique au moyen d'une simple carte, un peu comme dans le métro parisien. A ceci près, que ce petit bout de plastique développé par CitizenGate pour Air France est truffé de nouvelles technologies. Il fait appel à la biométrie, à la technologie RFID (Radio Frequency Identification) et à l'impression thermique.

Pas de données archivées sur les serveurs

Baptisée Smartboarding, cette solution n'est disponible à titre expérimental et gratuit que pour les vols Paris-Amsterdam. Et ne s'adresse qu'à une minorité de passagers : les adeptes du programmes de fidélisation Flying Blue, soit 1 500 personnes.

Afin de participer à l'expérience, les volontaires doivent se rendre au préalable dans les bureaux de la compagnie aérienne, à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (terminal 2F) pour procéder à leur inscription. Un agent récolte les informations les concernant. Et prend les empreintes biométriques de leurs deux index. « Aucune donnée n'est archivée sur nos serveurs, tout est contenu en local dans la carte », insiste-t-on chez Air France. Cette étape n'est à effectuer qu'une seule et unique fois.

Attention, ce sésame n'affranchit pas de l'enregistrement à bord sur un borne libre service, par Internet ou sur téléphone mobile. Une fois inscrits sur le vol, les passagers se rendent sur la borne Smartboarding où ils introduisent leur carte. Le système les identifie en quelques secondes. Puis, ils impriment au verso de leur pass les données correspondant à leur voyage (vol, destination, numéro de siège). Ces informations sont également reproduites dans un code-barres 2D.

Accès à l'avion en une minute

Inscrits au moyen d'une encre thermique, tous ces éléments sont effaçables et réinscriptibles jusqu'à 500 fois. Ainsi, lors d'un prochain trajet, c'est cette même carte qui sera réintroduite dans la borne. Elle en ressortira entre autres données celles correspondant à ce nouveau vol.

Cette étape effectuée, les passagers peuvent prendre l'avion tranquillement en s'affranchissant du contrôle des hôtesses au portique d'embarquement à l'avion. Ou flâner dans les boutiques duty free jusqu'au dernier moment. L'accès à l'avion ne prend qu'une minute. Le passager place son index sur un lecteur optique, tandis que la puce RFID de la carte émet des informations vers un autre lecteur. Si l'empreinte contenue dans la Smartboarding et celle du voyageur coïncident, les portes automatiques s'ouvrent.

Les autres passagers, quant à eux, devront toujours passer par le contrôle des hôtesses. Ils ont cependant un lot de consolation. L'enregistrement sur téléphone mobile leur est désormais ouvert. Depuis ce lundi 9 mars, Air France étend en effet ce nouveau mode de réservation à ses courts et moyens courriers. Il était jusque-là réservé à la ligne Paris-Amsterdam et aux vols de La Navette (Orly-Provence).

[Voir la vidéo](#)

Post-scriptum :

<http://www.01net.com/editorial/4048...>